

FACE

WebQuest 10

Mars 2024 IDEC
S.A.



FOSTERING AWARENESS
CULTURAL

ON YOUTH
ENTREPRENEURSHIP

La loi européenne sur la propriété intellectuelle et les jeunes artistes



Télécharger la Webquest au format pdf



COMPÉTENCES

Valorisation des idées, Conscience de soi et efficacité personnelle, Planification et gestion, Apprentissage par l'expérience



MODULE

Droit et réglementation culturels européens



DURÉE

60 minutes



NIVEAU DE FACILITATION

Intermédiaire

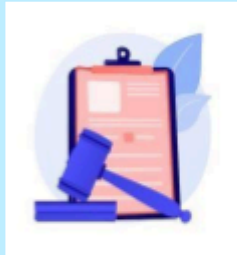
La propriété intellectuelle est essentielle pour les artistes, car elle protège leurs créations. Cette WebQuest vous permettra d'en savoir plus sur les directives de l'UE, y compris la loi sur le droit d'auteur, qui constituent des sources essentielles dans ce domaine.



**Co-funded by
the European Union**

Financé par l'Union européenne. Les vues et opinions exprimées n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence du Service Civique / Erasmus + France Jeunesse & Sport. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi ne peuvent en être tenues pour responsables.

Introduction



Si le droit des arts et de la culture couvre un large éventail de questions juridiques, telles que le droit des contrats, le droit de la responsabilité civile, le droit des biens culturels, etc., il est un sujet essentiel pour les artistes ou les personnes travaillant dans le secteur culturel, qui protège leurs créations. Il s'agit de la propriété intellectuelle, qui joue un rôle essentiel pour les artistes. L'UE dispose de directives comprenant des sources de droit d'auteur.

Objectifs d'apprentissage

En accomplissant cette quête, vous pourrez :

- Comprendre les bases du droit européen de la propriété intellectuelle.
- Reconnaître les différences entre le droit d'auteur, le brevet et la marque.
- Évaluez vos besoins en termes de droits de propriété intellectuelle en tant qu'artiste.
- Décidez des mesures à prendre pour protéger votre création.



**Co-funded by
the European Union**

Financé par l'Union européenne. Les vues et opinions exprimées n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence du Service Civique / Erasmus + France Jeunesse & Sport. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi ne peuvent en être tenues pour responsables.

Tâche



Vous êtes un artiste qui vient de créer une œuvre d'art (artiste visuel, compositeur de musique, auteur, photographe, etc.) Vous vivez dans un pays européen mais vous allez diffuser votre œuvre d'art dans les médias sociaux et vous aimeriez en avoir les droits.

Processus

Dans la section des ressources, vous trouverez toutes les ressources que vous devez utiliser pour accomplir votre tâche. Vous y trouverez des instructions détaillées sur ce que vous devez savoir et comment vous pouvez les utiliser.

1. Tout d'abord, lisez le document "Votre guide de la propriété intellectuelle en Europe" pour comprendre les différents aspects de la propriété intellectuelle. Regardez également la vidéo "La PI et les jeunes : Innover pour un meilleur avenir", pour comprendre comment les jeunes comprennent la propriété intellectuelle."
2. Ensuite, étudiez les différents types de droits de propriété intellectuelle, en lisant "Les types de droits de propriété intellectuelle", afin de savoir dans quelle catégorie se situe votre création.
3. Plongez dans les détails de la protection d'un type de création spécifique, après avoir choisi parmi les types.
4. Regardez la vidéo "European IP Helpdesk - IP on Social Media" et lisez l'étude de cas "European IP Helpdesk case study" : La propriété intellectuelle, ça me dit quelque chose.



5. Enfin, étudiez la violation des droits de propriété intellectuelle et déterminez quelles procédures peuvent ou ne peuvent pas s'appliquer à votre cas.



**Co-funded by
the European Union**

Financé par l'Union européenne. Les vues et opinions exprimées n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence du Service Civique / Erasmus + France Jeunesse & Sport. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi ne peuvent en être tenues pour responsables.

Conclusion

À l'issue de cette quête, vous aurez acquis une connaissance approfondie des droits de propriété intellectuelle en Europe et de leur importance pour la protection des œuvres créatives. En approfondissant les spécificités de la protection d'un type particulier de création, vous disposerez de connaissances pratiques pour sécuriser vos propres efforts artistiques. En outre, l'étude des procédures de lutte contre les violations des droits de propriété intellectuelle vous permettra de relever les défis potentiels et de protéger vos droits dans le domaine numérique. Enfin, cette WebQuest vous permettra de diffuser vos œuvres créatives en toute confiance sur les médias sociaux tout en protégeant vos droits de propriété intellectuelle.

Auto-évaluation

- 1) Quels sont les différents types de droits de propriété intellectuelle ?
 - a) Droits d'auteur, brevets et marques uniquement
 - b) Droit des contrats, droit de la responsabilité civile et droit des biens culturels
 - c) Droits d'auteur, brevets, marques et secrets commerciaux
 - d) Droit des arts et de la culture, directives européennes et droits des médias sociaux
- 2) Lesquels de ces types correspondent à des œuvres artistiques ?
 - a) Brevets et marques
 - b) Délits et contrats c)
Droits d'auteur et marques déposées
 - d) Droits de propriété culturelle et droits juridiques
3. Quel est le service de l'UE que vous pouvez contacter directement en cas d'infraction ?
 - a) Il n'y a pas de ligne européenne mentionnée pour les infractions.
 - b) a) Ligne d'assistance juridique de l'UE
 - c) Sources de la loi sur le droit d'auteur
 - d) Service d'assistance IP européen

Réponses correctes : A, C, D



**Co-funded by
the European Union**

Financé par l'Union européenne. Les vues et opinions exprimées n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence du Service Civique / Erasmus + France Jeunesse & Sport. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi ne peuvent en être tenues pour responsables.

Ressources

Sites web

- Violation des droits de propriété intellectuelle
https://europa.eu/youreurope/business/running-business/intellectual-property/infringement/index_en.htm
- Copyright.eu
<https://www.copyright.eu/docs-category/intellectual-property/>

Documents

- Votre guide de la propriété intellectuelle en Europe - European IP Helpdesk
https://intellectual-property-helpdesk.ec.europa.eu/document/download/3aab32be-8475-4f07-8527-15347fd6d218_fr?filename=EU-IPR-Guide-IP-in-Europe-FR.pdf
- Étude de cas du Helpdesk européen sur la propriété intellectuelle - Conseil européen de l'innovation et Agence exécutive pour les PME (Commission européenne)
<https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/3648be46-11bd-11eb-9a54-01aa75ed71a1/language-fr/format-PDF/source-175574338>

Vidéos

- Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2022 - La propriété intellectuelle et les jeunes : Innover pour un avenir meilleur - European IP Helpdesk
<https://www.youtube.com/watch?v=kDocRWB8W0w>
- European IP Helpdesk - La propriété intellectuelle dans les médias sociaux - <https://www.youtube.com/watch?v=A0G36Mrgw8s>

